

## Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lefébure, 16 novembre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Lefébure](#) est destinataire de cette lettre

---

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (139a)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Lefébure, 16 novembre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/26539>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 novembre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lefébure](#)

Lieu de destination 41, rue Dauphine, Paris

## Description

Résumé Paiement de 284,75 F par Godin pour régler des factures pour fourniture d'espagnolettes notamment.

Support Un récépissé d'envoi de lettre recommandée, daté du 16 novembre 1847, est collé dans la marge de la copie.

## Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures](#)  
["Godin"](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Lefébure

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Commerce

Biographie Quincaillier à Paris établi au 41, rue Dauphine dans la première moitié du XIXe siècle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

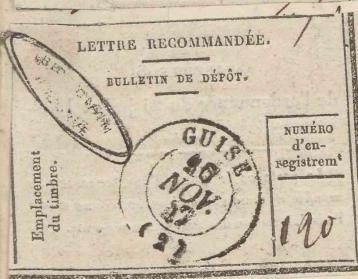
Dernière modification le 26/04/2023

Bonne  
16 9<sup>me</sup>

Madame V<sup>e</sup> Villars et fils  
votre règlement m'estatut parvenu après le terme  
fini par ma f<sup>r</sup>e du 9<sup>me</sup> dernier mes dispositions  
étaient prises et mon mandat en invalidation je me  
trouve donc obligé de vous retourner votre billet que  
vous trouvez ci-enclosed



agréez Madame mes salutations respectueuses  
avec Guise 26em de l'ancien près le boulard  
les un effet sur paris de fr 113 40  
Il me vaudra pour vous à votre fr de  
me agréez M<sup>e</sup> m<sup>e</sup> salutations



bonne Lefèvre  
vous remets dans ce jeté sur paris  
45<sup>e</sup> pour solde de vos factures des 26 9<sup>me</sup>  
et 5 4<sup>me</sup> j'ai pris la liberté d'extraire 3 francs de  
plus des espagnolottes vous me les avez octroyé au débit  
du prix commun

agréez Monsieur mes sincères salutations  
J'aurai M. Ozal-Legay

16 votre règlement m'ayant été remis après le terme fini  
pour ma f<sup>r</sup>e du 9<sup>me</sup> dernier mes dispositions  
étaient prises et mon mandat de fr 567 au 26<sup>me</sup>  
janvier prochain réglé je me trouve donc dans la  
nécessité de vous retourner vos deux effets pour  
pareille somme et le fond de poche casier.

je conserve fr 290 dont votre compte est crédité

agréez M<sup>e</sup> m<sup>e</sup> s<sup>s</sup>

châtelain Monsieur l'Administrateur de la s. A. de l'<sup>me</sup> paroisse  
14 je vous prie de me faire connoître par le prochain  
courrier les prix de vos fontes de moulage; et si ces  
prix me conviennent, quand je pourrai vous envoyer un  
bateau pour en prendre 80 mille Rials environ  
soyez assuré obligéant pour ne pas me faire attendre trop  
longtemps et r<sup>e</sup> agréez M<sup>e</sup> m<sup>e</sup>

Paronne  
16 9<sup>me</sup>

de l'ordonnance du 21;  
ARTICLE 6

La poste ou le retard  
mandat ne donnera lieu à aucun recours envers  
l'administration des postes ou ses agents.

de l'ordonnance du 21 juillet 18  
ARTICLE 6

Paris  
16 9<sup>me</sup>

La poste ou le retard  
mandat ne donnera lieu à aucun recours envers  
l'administration des postes ou ses agents.

Madame v<sup>e</sup> villard et fils  
votre registrement m'ayant parvenu apres le terme  
fixé par ma p<sup>r</sup>e du 9<sup>me</sup> dernière mes dispositions  
étaient prises et mon mandat en circulation p<sup>r</sup> me  
peuve donc oblige de vous retourner cette billete que  
vous trouvez ci enclos

agrevez affadamez mes salutations respectueuses  
Monsieur Gouaud<sup>26me</sup> de Senney près le Bourg  
ci enclos un effet sur p<sup>r</sup>is de fr 113 30  
dont veuillez me croire pour soldé de votre p<sup>r</sup> de  
30 9<sup>me</sup> dernière agrevez M<sup>r</sup> m<sup>r</sup> de tutations

Monsieur Lefèvre

p<sup>r</sup> vous remets dans ce p<sup>r</sup>is sur paris  
fr 246 45 p<sup>r</sup> pour soldé de vos factures des 26 9<sup>me</sup>  
et 5 4<sup>me</sup> p<sup>r</sup> puis la liberté d'enlever 3 francs de  
plus des espagnolottes vous me les aviez octroyé au débit  
du p<sup>r</sup>is connue

agrevez Monsieur mes dernières salutations

St quentin M<sup>r</sup> Ozal Legay

votre registrement m'ayant été remis apres le terme fixé  
pour ma p<sup>r</sup>e des 24 9<sup>me</sup> dernière mes dispositions  
étaient prises et mon mandat de fr 269 au 26  
janvier prochain négocié je me trouve donc dans la  
nécessité de vous retourner vos deux effets pour  
pareille somme et le fond de petite cassie.

je vous remercie p<sup>r</sup> 290 dant votre amitié et cordiale

agrevez M<sup>r</sup> m<sup>r</sup> s. s.

Châlons-en-Champagne

Monsieur Le ministre de la s. N. des P<sup>o</sup>s<sup>es</sup> finances  
je vous prie de me faire connoître par le prochain  
courrier le prix de vos fûts de moutage; et si ce  
prix me convient, quand je pourrai vous envoyer un  
bateau pour en prendre 80 mille kilos environ  
soyez assez obligeant pour ne pas me faire attendre trop longtemps  
et r<sup>e</sup> ag M<sup>r</sup> m<sup>r</sup>